

Je dépose mon atelier de quartier en ligne

C'est quoi un atelier de quartier ?

À Strasbourg, la municipalité propose une nouvelle façon de participer à l'échelle du quartier : les Ateliers de quartier.

Ces ateliers s'organisent autour de projets proposés par les habitant-es et permettent ainsi à chacune et chacun de s'investir selon ses centres d'intérêt. Chaque quartier dispose de 4 000 euros de budget de fonctionnement pour réaliser des ateliers de quartier. Ce budget sera alloué après un vote en Assemblée de quartier.

Pourquoi le déposer en ligne ?

Déposer un projet d'atelier de quartier sur la plateforme participer.strasbourg.eu permet de partager les informations relatives à l'atelier, de cette façon les habitant.es pourront contacter le/la référent-e, réagir à ce projet et proposer leur aide (temps, lieu, expertise).

Qui peut m'accompagner dans ce dépôt ?

Dans chaque quartier, les référent-es de projets citoyens peuvent être accompagné.es par les chargé.es d'animation de la participation citoyenne. Vous trouverez leurs contacts sur participer.strasbourg.eu

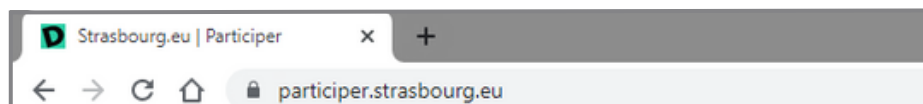


Maintenant, rendez-vous sur



Etape n°1 : Accéder à la plateforme

Rendez-vous sur la plateforme participer.strasbourg.eu en cliquant sur ce lien <https://participer.strasbourg.eu> ou en tapant cette adresse sur internet dans la barre de recherche de votre navigateur web (Google Chrome, Mozilla Firefox, Microsoft Edge, Safari, ...).



Vous arrivez sur la page d'accueil de la plateforme citoyenne. Connectez-vous à Monstrasbourg.eu en appuyant sur connexion en haut de la page.



Attention : Cette image varie selon l'actualité ☺

Vous devez disposer d'un compte Monstrasbourg pour déposer un Atelier de quartier en ligne. Si vous ne disposez pas d'un compte, rendez-vous à l'étape 2 !

Etape n°2 : Créer son compte

Si vous avez déjà un compte Monstrasbourg.eu, connectez-vous en rentrant vos identifiants.

Courriel : *

Mot de passe : *

CONNEXION →

[J'ai oublié mon mot de passe](#)

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour simplifier votre connexion aux services en ligne. Elle peut être utilisée pour vous connecter à votre compte usager.

Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez vous en créer un en cliquant sur la rubrique « Créez un compte ».

CRÉER UN COMPTE

S'INSCRIRE AVEC MON ADRESSE ÉLECTRONIQUE

Courriel : *

Valider

S'INSCRIRE AVEC FRANCECONNECT

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

Tapez votre courriel dans l'encart prévu à cet effet et cliquez sur « Valider ».

Vous allez recevoir un courriel sur votre messagerie, ouvrez-le et appuyez sur « Finaliser votre inscription ». *Attention si vous ne finalisez pas votre inscription dans les deux jours ce lien ne sera plus valide.*

Renseignez votre nom, prénom et créez votre mot de passe, puis « enregistrer ». C'est bon ! Vous avez créé votre compte Monstrasbourg.

Etape n°3 : Signer le Pacte

Vous devez avoir préalablement lu et signé le Pacte de la Démocratie locale pour agir sur le site et donc pour déposer un Atelier de quartier. Si c'est déjà le cas, passez à l'étape 4, sinon, cliquez sur "S'informer" puis "Sommet citoyen- le pacte de la démocratie locale".



Lisez les principes et les articles du Pacte.

Je certifie avoir pris connaissance des différentes clauses liées au Pacte de la démocratie de Strasbourg.

Je souhaite apparaître sur le listing des signataires du pacte

14976 personnes ont pris connaissance du pacte, ET VOUS ?

J'AI LU LE PACTE, JE SOUHAITE RÉSIPLIER

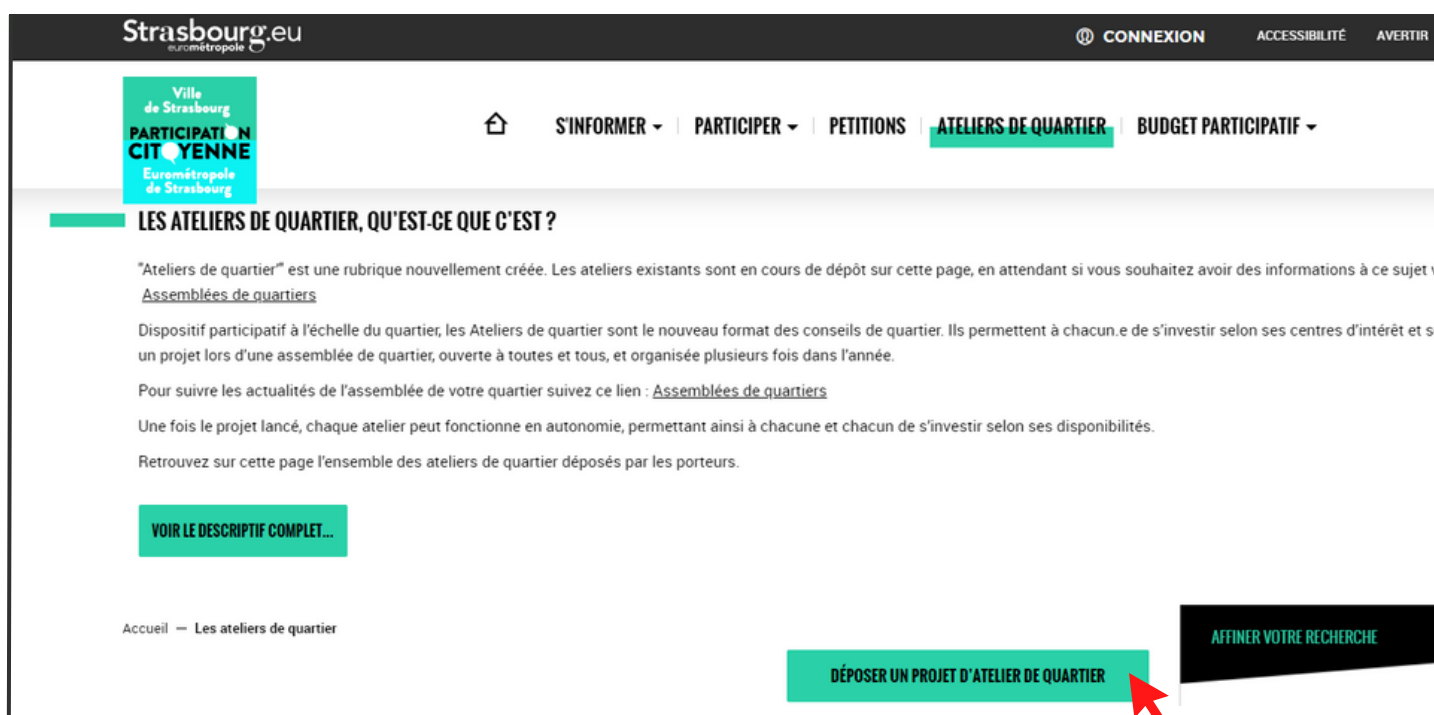
Cochez que vous certifiez « avoir pris connaissance des différentes clauses liées au Pacte de la démocratie de Strasbourg » si tel est le cas appuyez sur « Valider ».

Etape n°4 : Déposer un projet d'Atelier

Une fois connecté-e et le Pacte signé, cliquez sur la rubrique « Ateliers de quartier » en haut de la page d'accueil (à côté de Pétitions et Budget participatif).



Cliquez sur "Déposer un projet d'atelier de quartier"



Etape n°5 : Formulaire de dépôt

DÉPOSER UN PROJET D'ATELIER DE QUARTIER

INFORMATIONS SUR L'ATELIER DE QUARTIER

Titre de l'atelier de quartier *

Description *

Projet déposé au nom de (personne physique et/ou nom du collectif)

Quartier/territoires

Bourse - Krutenau

Lieu(x)

Lieu exact si existant

Thématiques

Projets

Cochez les projets en lien avec votre projet

Ajouter une photo

Choisir un fichier AUCUN FICHER CHOISI

Ajouter une vidéo (copier le lien vers la vidéo)

Si vous avez créé une vidéo explicative, renseignez l'URL ici.

INFORMATIONS SUR L'INITIATEUR / INITIATRICE

Nom *

Prénom *

Date de naissance

jj/mm/aaaa

Adresse

Ville

Code postal

Adresse mail *

Téléphone fixe

Téléphone mobile

Titre court et pertinent



Présentez le contexte, les objectifs, enjeux du projet. Que souhaitez vous mettre en œuvre ?



N'hésitez pas à faire des paragraphes pour scinder vos propos.

Jusqu'à 3 quartiers, ne pas cocher tous les quartiers.



Vous pouvez proposer une illustration, à condition qu'elle soit libre de droit ou qu'elle vous appartienne.



Nom, prénom et courriel pré-remplis pour faciliter votre contact par la Direction de la Participation Citoyenne ou la Direction des Territoires ou par des personnes intéressées par votre atelier.



Les informations renseignées dans ces encarts ne sont pas communiquées au grand public.



Etape n°6 : Publication de l'atelier

Une fois le formulaire rempli, cliquez sur "Déposer l'atelier".

DÉPOSER L'ATELIER

Votre demande sera traitée par les services de la Ville dans
un délai maximum d'un mois.

Une fois traité et publié votre atelier sera disponible sur la
plateforme !



Maintenant, rendez-vous sur

